INDRE
LE DÉPARTEMENT

ARRÊTÉ n° 2019 - D - 930 du 21 Janvier 2019

PORTANT modification de la composition de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de VILLEDIEU-SUR-INDRE

*****

Le Président du Conseil départemental,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions du titre II du livre 1er du Code Rural et de la Pêche Maritime, et notamment les articles R 121-2 et L 121-3,

VU l'arrêté n° 2017-D-2682 du 21 juin 2017 portant organisation des services du Département de l'Indre,

VU la délibération n° CP_20161014_009 du 14 octobre 2016 de la Commission Permanente du Conseil départemental de l'Indre instituant une Commission Communale d'Aménagement Foncier sur la commune de VILLEDIEU-SUR-INDRE,

VU l'arrêté n° 2017-D-1743 du 27 mars 2017 portant constitution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de VILLEDIEU-SUR-INDRE,

Vu le courrier de Madame la Directrice des Finances Publiques de l'Indre en date du 14 décembre 2018,

Vu le courrier de Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Indre en date du 19 décembre 2018,

SUR proposition du Directeur Général des Services du Département,

ARRÊTE :

Article 1er – L'arrêté n° 2017-D-1743 du 27 mars 2017 portant constitution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de VILLEDIEU-SUR-INDRE, est modifié comme suit dans son article 1er :

• Présidence :

Monsieur François HERMIER, demeurant 6, allée des Lauriers, 36330 LE POINÇONNET, en qualité de Président titulaire
Monsieur Bernard MARCHAND, demeurant 11, rue du Château d'Eau, 36210 CHABRIS, en qualité de Président suppléant

Département de l'Indre
Hôtel du Département
Place de la Victoire et des Alliés - CS 20639 - 36020 Châteauroux cedex
Tél : 02 54 27 34 36 - Fax : 02 54 27 60 69 - Email : contact@indre.fr - Site Internet : www.indre.fr

• Représentants du Président du Conseil départemental :

Monsieur Régis BLANCHET, Conseiller départemental de BUZANÇAIS, représentant titulaire Madame Frédérique MÉRIAUDEAU, Conseillère départementale de BUZANÇAIS, représentante suppléante

• Le Maire et les Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal de VILLEDIEU-SUR-INDRE :

Membres titulaires

Monsieur Bernard GONTIER, Maire de VILLEDIEU-SUR-INDRE
Monsieur Patrice TAUPIN, Conseiller Municipal, demeurant 34 bis, rue de la Prairie, 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE

Membres suppléants

Monsieur Robert VALLÉE, Conseiller Municipal, demeurant "La Forêt", 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE
Madame Monique GOGRY, Conseillère Municipale, demeurant 6, rue Saint-Lazare, 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE

• Personnes qualifiées en matière de faune, de flore, de protection de la nature et de paysages :

Membres titulaires

Monsieur Romain MÉTOIS, proposé par Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture, 24, rue de Ingrains, 36022 CHÂTEAUROUX Cedex
Monsieur Pierre PRINET, proposé par Monsieur le Président de la Fédération de l'Indre pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 19, rue des États-Unis, 36000 CHÂTEAUROUX
Madame Valérie GIQUEL-CHANTELOUP, proposée par Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Indre, 46, boulevard du Moulin Neuf, B.P. 12, 36001 CHÂTEAUROUX Cedex

Membres suppléants

Monsieur Benjamin CULAN, proposé par Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture, 24, rue des Ingrains, 36022 CHÂTEAUROUX Cedex
Monsieur Jean-Marc TAUPIN, proposé par Monsieur le Président de la Fédération de l'Indre pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 19, rue des États-Unis, 36000 CHÂTEAUROUX
Monsieur Henri-Hubert SEEVAGEN, proposé par Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Indre, 46, boulevard du Moulin Neuf, B.P. 12, 36001 CHÂTEAUROUX Cedex

• Madame Mélanie MUNOZ, Inspectrice des Finances Publiques, en qualité de déléguée de Madame la Directrice des Finances Publiques de l'Indre

• Fonctionnaires désignés par Monsieur le Président du Conseil départemental :

Membres titulaires

Monsieur Christophe LUMET, Directeur de l'Aménagement du Territoire (DATer) au Département
Monsieur Bertrand SACHET, Technicien chargé de l'Aménagement Foncier au sein de la DATer au Département

Membres suppléants

Madame Émilie LAMY-DEBRÉE, Attachée au Service Juridique au Département
Monsieur Philippe GUILLOT, Attaché à la DATer au Département

• Membres exploitants agricoles désignés par la Chambre d'Agriculture :

Membres titulaires

Monsieur Guy ARDELET, demeurant La Bruère, 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE
Monsieur Arnaud AMARY, demeurant La Beauce, 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE
Monsieur Francis BENOIT, demeurant Marécreux, 36500 SAINT-LACTENCIN

Membres suppléants

Monsieur Alain MÉRIAU, demeurant La Brosse, 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE
Monsieur Laurent MÉRY, demeurant 24, avenue Léon Blum, 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE

• Membres propriétaires de biens fonciers non bâtis élus par le Conseil Municipal de VILLEDIEU-SUR-INDRE :

Membres titulaires

Madame Francine de VILMORIN, demeurant 2 bis, rue Rigaud, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
Monsieur Damien DELORME, demeurant Chambon, 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE
Monsieur Jean-Yves COUSINARD, demeurant 13, avenue François Mitterrand, 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE

Membres suppléants

Madame Claudine LARDEAU, demeurant 5, avenue Léon Blum, 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE
Monsieur Loïc DODY, demeurant Le Marchais Véron, 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE

• Membres à titre consultatif :

Monsieur Christophe COURTEMANCHE, Directeur Général Adjoint des Routes, des Transports, du Patrimoine et de l'Éducation, représentant le Département, maître d'ouvrage de l'opération routière
Monsieur Philippe DIETZ, de la Direction Départementale des Territoires de l'Indre, représentant l'administration chargée du contrôle de l'opération routière

Article 2 - Les autres dispositions de l'arrêté n° 2017-D-1743 du 27 mars 2017 sont maintenues.

Article 3 - Le Directeur Général des Services du Département, le Directeur de l'Aménagement du Territoire, le Maire de VILLEDIEU-SUR-INDRE et le Président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera affiché à la mairie de VILLEDIEU-SUR-INDRE et publié au Recueil des Actes Administratifs du Département de l'Indre.

Serge DESCOUT
Président du Conseil départemental

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.